

# Les Amérindiens et le Parc amazonien de Guyane

Réflexion d'un ethnologue sur une colonisation masquée



©Patrick Bernard

Légende :

Village d'Antécume  
Pata, Guyane

Note :

<sup>1</sup> voir carte en 4<sup>ème</sup> de  
couverture de ce journal

***Eric Navet, ethnologue, spécialiste de la Guyane et des peuples amérindiens, nous présente ses réflexions sur la récente création du Parc amazonien de Guyane, dénonçant entre autre l'aspect développementiste et colonialiste de cette nouvelle entité...***

J'ai eu l'occasion, ces dernières années, de publier plusieurs articles relatifs à la situation des Amérindiens de l'intérieur de la Guyane et, plus particulièrement, à la création d'un parc naturel national dans le sud du département<sup>1</sup>. Si je n'ai jamais contesté le bien-fondé d'un projet visant à créer une grande zone protégée, à la fois pour les environnements et les populations dans le seul morceau de forêt tropicale qui soit sous l'administration d'un pays dit "développé", j'ai toujours mis l'accent, dans ces écrits, sur les risques potentiels de dérives. Et, hélas, les faits m'amènent au constat que je n'ai pas été mauvais prophète. Il faut dire que ce qui se passe en Guyane aujourd'hui n'est que la suite logique d'un processus engagé dès les premiers contacts entre cette civilisation qui est la nôtre - et qui tend partout et toujours à imposer son modèle - et les sociétés traditionnelles, notamment les Amérindiens de Guyane.

J'ai pu suivre l'histoire de la commune de Camopi, commune amérindienne de l'Oyapock, pratiquement depuis sa création (je suis arrivé la première fois en 1971 et la commune a été créée en 1969). La substitution d'une "commune" française à d'authentiques communautés (amérindiennes et bushinenge) s'inscrivait en effet dans la logique coloniale : celle d'une

"francisation" (terme officiel employé par l'administration dans les années 1960), cautionnée par les théories pseudo-scientifique de l'évolutionnisme social (Darwin lui-même, puis Morgan, Tylor, etc. pour arriver jusqu'à aujourd'hui) et correspondant à un idéal ainsi présenté par le premier préfet de la Guyane, Robert Vignon, dès 1947 : *"Je songe donc à choisir, sur les grands axes de pénétration, trois postes, formant à 300 kilomètres à l'intérieur, de solides bases de départ pour un développement futur. Tout doit être fait pour sortir les quelques habitants de l'intérieur de leur isolement tragique. Il faut mettre à leur disposition un minimum de structures techniques, sociales et économiques. [...] J'entrevois déjà l'équipement de ces centres, à la fois points de passage obligé et centres de rayonnement facile. Il y faut par ordre d'importance, un prêtre, un médecin et un instituteur. Autour de ce noyau, il est possible d'espérer que la population viendra se concentrer."* (Vignon, 1985, p. 91.)

## Une logique coloniale

On l'a compris, les trois postes qui furent effectivement créés étaient Maripasoula, Saül et Camopi. Dans cette dernière commune, l'ethnocide avait d'abord démarré, de façon classique, par l'installa-

Les illustrations des hauts des pages Thema ("relève-moustaches" aimées) sont extraits du livre "Un voyage chez les Aïnous-Hokkaido-1938" de Arlette et André LEROU-GOURHAN, paru aux Edts. Albin Michel en 1989.



tion, au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, de missions catholiques, jésuites pour être précis. Le géographe J. Hurault (*Français et Indiens en Guyane, 1604-1972*, 1972) a montré comment la concentration des populations autour des bâtiments de la mission Sainte Foy de Camopi et la propagation rapide des épidémies, aboutit en un demi-siècle à la disparition de dizaines d'ethnies qui peuplaient le bassin de l'Oyapock.



©Patrick Bernard

Mimi Siku et sa famille au village d'Antécume Pata

Deux siècles plus tard, dans les années 1950, des missions médicales, menées par des médecins (comme les docteurs Bois et Fribourg-Blanc) auxquels il faut rendre hommage, permirent effectivement d'enrayer la chute démographique des Indiens de l'intérieur et aujourd'hui leur taux d'accroissement est l'un des plus élevés des différentes composantes de la population du département.

La création des communes de l'intérieur en 1969 a donc fourni le cadre pour la réalisation des vieux rêves occidentaux qui s'appellent aujourd'hui "développement", "mise en valeur", "amélioration" (de l'habitat, des conditions de vie, etc.). Il faudrait se rappeler - si l'on voulait tenir compte des leçons du passé, ce qui n'est malheureusement pas le cas - que la première idée pour "rentabiliser" les Amérindiens et la forêt, fut le développement du tourisme. Le contexte était heureusement à la contestation (des valeurs dominantes) et R. Jaulin développait la notion d'"ethnocide" (destruction des cultures) dans plusieurs forums internationaux. L'arrêté préfectoral de 1970 qui limite l'accès au pays amérindien au sud d'une ligne Elahe (village wayana-teko exclu de la limite, donc accessible aux touristes) - Camopi (inclus dans la restriction d'accès) mit un frein à l'invasion touristique et aux menaces qu'elle présente sur les plans culturels et sanitaires. Par ailleurs, la nomination de trois ethnologues (P. et F. Grenand et moi-même) pour la mise en place d'un projet d'enseignement adapté répondait aux critiques lancées contre l'école colo-

niale et missionnaire.

Mais la suite de l'histoire allait prouver que ces mesures prises en faveur des Amérindiens - on parlait alors peu de l'environnement - étaient purement opportunistes. Parce qu'on jugeait au fond peu utile d'enseigner l'écriture des langues vernaculaires (*Teko* et *Wayāpi* sur l'Oyapock), parce que je ne considérais pas comme prioritaire - contre l'avis des autorités scolaires - d'enseigner des notions telles que celles de "frontière" et de "propriété privée" (symboles clés de "la" civilisation !), l'expérience d'enseignement adapté tourna court à Camopi où les Amérindiens eux-mêmes, disait-on, désiraient une "vraie école". J'en partis au bout d'une année scolaire et ne revins, comme chercheur cette fois (toujours avec un projet pédagogique toutefois) seulement neuf ans plus tard.

Quant à l'arrêté préfectoral de 1970, ses effets se retournèrent contre une partie de ceux-là même qui l'avaient initié : les ethnologues. Les "développeurs", politiciens et entrepreneurs, en décidant, eux et non les vrais habitants, qui pouvait ou ne pouvait pas accéder en zone protégée, trouvaient un moyen légal d'empêcher les chercheurs de témoigner des malversations multiples dont les Amérindiens sont les premières victimes, et lesdits "développeurs" les seuls bénéficiaires : détournement de fonds, projets pharaoniques sans queue ni tête, gâchis financier, etc. Par ailleurs, les élus locaux, aux plus hauts niveaux, se sont toujours opposés à une mesure - l'arrêté préfectoral en question - qu'ils jugent non constitutionnelle et qui, surtout, les coupe

de multiples sources de revenus très juteuses, tout particulièrement en freinant l'exploitation aurifère et minière en général...

L'évolution des choses a toutefois tendu à satisfaire, de plus en plus, les intérêts particuliers de personnes non-résidentes au détriment des intérêts collectifs des populations locales. Car qui tire parti de ce sacrosaint "développement" ? Les Amérindiens qui ont bénéficié de ces fameux "avantages de la vie moderne" : tôle ondulée, électricité, énergie solaire, eau courante, télévision, congélateurs, boissons alcoolisées et sodas...? Il serait malheureusement facile - et je l'ai fait dans bon nombre de publications - de constater qu'en bientôt quarante ans de "développement", de "mise en valeur" et d'"améliorations", les Amérindiens n'ont tiré aucun bénéfice réel, j'entends par là "humains", de toutes ces politiques. Les allocations diverses qu'ils reçoivent (allocations familiales, retraites, et même salaires), de façon inéquitable, sont source de conflits, de vols ; et, si l'on ajoute à cela les nuisances sonores (des appareils à musiques), d'une dégradation générale des relations sociales. L'assistanat et la dépendance qu'il crée provoquent des dissensions interpersonnelles en même temps qu'elles rendent les populations de plus en plus dépendantes du monde extérieur, de moins en moins autonomes, c'est-à-dire libres.

Tout ceci engendre des situations anxieuses auxquelles, de façon hélas classique, les Amérindiens tentent d'échapper par l'alcool et la drogue, ce qui

multiplie les causes de violence contre les autres mais aussi contre soi (suicides).

## La ruée vers l'or...

C'est dans ce contexte, dans les années 1980 que le vieux mythe de l'or a refait surface en Guyane. La fascination du métal jaune est tenace et un jeune guyanais de la côté déclarait comme une évidence au cours d'une conférence : *"Quand on sait qu'on a de l'or sous les pieds, évidemment on a envie d'aller le chercher !"* Sans doute n'est-ce là une évidence que dans le cadre d'une civilisation qui a depuis longtemps privilégié les valeurs matérielles (cotées à Wall Street et à la Bourse) par rapport aux valeurs humaines, écologiques et spirituelles qui fondent éthiquement les sociétés traditionnelles. Toujours est-il que les barges se sont multipliées le long des grands axes fluviaux comme l'Oyapock, la Camopi, le Maroni, le Tampok, etc., là même où sont rassemblés les villages amérindiens et bushinenge.

En 1992, au sommet de Rio, la France se fit interpellé : que faisait-elle pour "ses" peuples autochtones ? A Ouvea, elle allait bientôt massacrer les Kanaks résistant à la colonisation, mais en Guyane, il y avait la forêt tropicale dont l'avenir préoccupe davantage les occidentaux que celui des "sauvages". Alors l'idée de créer un parc se fit jour et l'on mit sur pied, pour concrétiser cette idée, une infrastructure administrative complexe pour inventorier, évaluer, analyser, prévoir...

En 1996, devant les réticences des élus locaux mais aussi celles des Amérindiens eux-mêmes, le projet tomba en sommeil. Il fut ranimé en 2002 lorsque fut publié le rapport Giran qui venait remplacer la vieille législation de 1960 sur les parcs nationaux. Cette fois, les parcs n'étaient plus seulement destinés à protéger un environnement, mais ils devaient, en outre, constituer des "pôles de développement" : en un mot, ils devaient être rentables ! On assistait donc une nouvelle victoire de l'idéologie productiviste et consumériste, et c'est sur cette base qu'a été construit le "nouveau" projet de parc qui désormais s'appelait *Parc du Sud*. Ainsi, tous les vieux rêves de "mise en valeurs" (boursières) pouvaient revivre et les élus locaux se montrèrent plus réceptifs.

Les Amérindiens étaient plutôt favorables au nouveau projet de parc pour des raisons contraires ; ils voyaient cette réalisation comme le seul moyen de supprimer l'orpaillage clandestin qui s'est renforcé à partir du tournant du siècle.

Les ravages occasionnés sont considérables : en haut des criques *Sikini* et *Alikene* dans la commune de Camopi, ce sont des milliers d'orpailleurs clandestins qui se sont installés, contraignant les Teko (Emerillon) à abandonner l'un de leurs villages, Kwachetam, devenu invivable ; la colonisation de la rive brésilienne, notamment mais pas seulement Vila Brasil en face de Camopi, a des conséquences incalculables sur la vie des populations amérindiennes résidentes : vol, pollution, prostitution, alcoolisme, etc.

## La négation de l'autre

Le décret de création du *Parc amazonien de Guyane*, le 27 février 2007 a jeté la consternation tant chez les Amérindiens que chez les scientifiques (moins chez les naturalistes). Dès octobre 2006, les Wayana avaient pourtant marqué leur opposition au projet de



parc tel qu'il se présentait, *"au motif principal que loin de les garantir contre les méfaits de l'orpaillage, ce projet les exposerait davantage ; au motif également qu'il donnerait libre cours aux intrusions sur leurs espaces de vie. L'Etat n'a fait aucun cas de ces préoccupations."* (Wyngaarde, 2007 : p. 9). Sur l'Oyapock, dans la commune de Camopi les entretiens que j'ai pu avoir jusqu'en 2004 avec les résidents présentaient des positions tout aussi claires : aucun orpaillage ou exploitation minière, clandestin ou non, dans la commune et pas de tourisme avant que des Amérindiens soient formés et acquièrent les compétences nécessaires pour que les bénéficiaires des projets dans ce sens ne soient pas les seuls *tour operators* de Cayenne et d'ailleurs. De plus, ce tourisme de nature, excluant tout *"ethnotourisme"*, ne devait pas inclure les zones habitées. En attendant, la majorité de la population semblait favorable au maintien en vigueur de l'arrêté préfectoral de 1970.

Au lieu de cela, seul le *coeur du parc* assure une réelle protection des environnements. Quant aux modes de vie, dans les *zones de libre adhésion* qui sont sous la juridiction des communes (et à la merci des *"développeurs"* et manipulateurs habituels l'Etat compris), ils sont plus que jamais menacés, comme l'affirme avec justesse Brigitte Wyngaarde, (chef coutumier



de la communauté arawak de Balaté et présidente de l'association *Villages de Guyane*) dans son remarquable et très lucide article publié récemment par l'association *Survival International*<sup>1</sup> ?

*Il est très clair que les deux objectifs qui aujourd'hui sont associés au Parc, rebaptisé Parc amazonien de Guyane : l'orpaillage et le tourisme, ont toujours été en sommeil, eux aussi, dans l'esprit des développeurs. Lorsqu'en 1987, un décret-loi définit des zones de droits d'usage pour les "gens du fleuve"<sup>2</sup> (on ne dit plus guère "amérindiens" et encore moins "autochtones", ce qui est une forme subtile d'ethnocide par ce que Robert Jaulin appelait "la négation de l'Autre"), une clause stipulait que ces droits pouvaient être remis en question si l'intérêt collectif [?] était d'exploiter d'éventuelles ressources minières situées dans ces zones.*

Au fond, nous ne sommes pas loin, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, des politiques indiennes des gouvernements américains et canadiens : des territoires étaient attribués par des traités solennels aux Amérindiens, "aussi longtemps que le soleil se lèverait, que les rivières couleraient et que l'herbe pousserait" ... sauf si l'intérêt toujours supérieur de l'Etat contredisait ces engagements. C'est ainsi que plus de 400 traités ont été rompus aux Etats-Unis. C'est ainsi que la France va oublier et laisser périr des cultures millénaires.

Le gros problème des Amérindiens de Guyane, comme de tous les peuples autochtones, est le statut des terres qu'ils occupent et dont ils dépendent pour vivre. Ils n'en sont pas propriétaires, l'Etat se garde bien de perdre des prérogatives qui font de lui le seul décideur du sort qui sera réservé et aux milieux et aux populations. L'attitude de base reste celle qu'illustre cette réflexion : "Nous nous sommes toujours faits les avocats d'un traitement libéral envers les Indiens. Pauvres gens ! Ils ne survivent pas si longtemps parmi les blancs que nous ne nous efforcions pas de leur donner tout ce que nous pouvons. Mais on ne peut leur permettre de rester sur le chemin de la civilisation de ce continent..." Ces paroles ont été prononcées par un journaliste de Toronto... en 1863.

Plus d'un siècle plus tard, un haut fonctionnaire de l'Etat français déclare à propos des Amérindiens et de leur opposition au premier projet de parc : "Une poignée de gens ne peuvent imposer leur volonté à la majorité de la population guyanaise."

Il est navrant d'entendre le même chef d'Etat qui se vante d'avoir été le premier de son rang à visiter le nouveau territoire inuit du Nunavut (créé en 1999), au Canada, se faire l'avocat des Peuples et des cultures autochtones à l'extérieur et oublie ceux et celles qui sont sous sa juridiction. Il ne dépendait effectivement que de lui de satisfaire les légitimes revendications des petits peuples de la République : vivre sur leurs terres de la manière qu'ils se sont choisis, ou qu'ils choisiraient.

Bien sûr, il fallait passer sur les intérêts particuliers d'une poignée de profiteurs ; ils ne sont pas tous au Brésil, et beaucoup ont pignon sur rue à Cayenne et droit de cité dans les salons de la Préfecture, au sein même des institutions. Il ne fallait pas être lâche.

Qu'ont en tête les "développeurs" ? des magasins de souvenirs comme dans les villes de pèlerinages, des groupes d'Indiens salariés en costumes folkloriques, qui feront le spectacle à heures précises pour satisfaire le goût d'exotisme des touristes ravis de voir de vrais Indiens en chair et en os quand ils n'en verront que des caricatures. Et pendant ce temps là, les machines - la "mégamachine" dont parle le sociologue Serge Latouche - pourront s'en donner à coeur joie pour tirer de la forêt tropicale de quoi remplir quelques bourses en tuant à petit ou à grand feu les communautés résidentes...

S'il faut comme le font heureusement d'un commun accord les ethnologues, dénoncer la mauvaise foi de l'administration et la dégradation accélérée des conditions de vie des peuples autochtones, il serait tout aussi criminel de déclarer, comme le font beaucoup, sans espoir le combat que mène ces peuples (qui, pour être partout menacés, ne sont pas fatalement "en voie de disparition"). Car si un grand nombre sombrent effectivement dans l'alcoolisme et autres "paradis artificiels", d'autres réagissent comme ces Emerillon qui ont aujourd'hui presque déserté l'agglomération de Camopi pour établir de petits villages le long de la Camopi, assez loin pour échapper aux nuisances de toutes natures, mais hélas assez près pour entendre les machines des orpailleurs sauvages qui sévissent (c'est la face écocidaire de la colonisation) en amont des affluents de cette rivière, déversant leurs eaux boueuses et polluées par le mercure à l'entrée même de ces villages.

Nous sommes actuellement dans l'Année polaire internationale, c'est un moment privilégié pour dénoncer les menaces qui pèsent sur les environnements arctiques et les populations qui y vivent. N'oublions pas que l'Amazonie et les forêts tropicales constituent pour la civilisation prédatrice le deuxième grand réservoir de ressources énergétiques du globe ; alors il faudra envisager, et vite, de décréter une "année tropicale internationale" qui braquera les feux sur ce qui se passe aujourd'hui dans ces espaces forestiers qui sont aussi le refuge de savoirs écologiques humains et spirituels sans lesquels il n'y aura pas de vie sur cette petite planète, et que la civilisation est aussi en train d'anéantir. Ici, le crime est aussi un suicide.

Eric Navet

#### Notes :

<sup>1</sup> Wyngaarde Brigitte : "Le parc national de Guyane : comment se débarrasser de la question autochtone", *Les nouvelles Survival*, 64, printemps 2007, pp. 6-9.

<sup>2</sup> La même B. Wyngaarde écrit : "De fait, l'administration a toujours pris soin de mener le pilotage du projet [de parc] en dehors de toute considération sur l'identité des peuples ou l'état du droit et des usages internationaux relatifs aux sociétés autochtones." (*Ibid.*, p. 7).